

ÉDITO



Michel Puyrazat
Président du Directoire

La Rochelle à l'heure européenne

Dans le cadre de la présidence française de l'Union Européenne, La Rochelle accueille le 9 février une conférence ministérielle de la mer à l'échelle européenne. Réunis autour d'Annick Girardin, ministre française de la Mer, en partie « à distance » pour cause de pandémie, les 27 ministres et experts de tous horizons échangeront autour des thématiques de l'emploi, de la formation et des compétences de l'économie bleue.

Dans le même temps, les Rochelais pourront découvrir en avant-première « Océan », une exposition numérique et ludique sur le thème de la mer qui vise à sensibiliser les européens à la dimension maritime du continent.

Le Port s'associe à cet événement de dimension internationale, qui sera l'occasion de partager les initiatives locales, comme « Cap sur l'économie portuaire », réseau d'entreprises, d'acteurs de l'emploi et de l'enseignement mobilisés autour d'un enjeu commun : l'emploi. C'est également à cette occasion que sera présentée l'association « La Rochelle Ports Center », qui réunit les trois ports rochelais (commerce, plaisance et pêche) et qui a pour vocation de valoriser auprès du grand public la « maritimité » du territoire au travers de ses trois filières.

Ces temps forts se poursuivront tout au long de l'année 2022 avec de nombreux événements organisés autour de « La Rochelle Force Océan » avec les acteurs maritimes du territoire, la Communauté d'Agglomération et la Ville, pour découvrir la richesse et la diversité de ces activités.

TRAFIC 2021

Un bilan global stable pour une année atypique

Dans un contexte économique mondial toujours marqué par la pandémie liée au Covid-19 et un emballement au cours des douze derniers mois des taux de fret, Port Atlantique La Rochelle affiche un trafic global quasi identique à celui de l'année précédente avec 8 845 723 tonnes (-0,9%) et conforme aux prévisions.



Par ordre d'importance en termes de volumes traités, la filière céréales et oléagineux conserve sa première place avec 3 241 815 tonnes. Une évolution négative de près de 13 points qu'Anthony Vélot, directeur Marketing et Patrimoine au Port, explique par une campagne 2020/2021 particulièrement mauvaise, suivie d'une récolte 2021 plus proche de la normale. « Il y a toutefois eu peu d'export en fin d'année 2021, un attentisme des marchés qui devrait préfigurer une hausse des exportations en ce début d'année », note-t-il. Les volumes de maïs traités ont pour leur part fait preuve de dynamisme avec une hausse de 40 %.

Avec 2 822 304 tonnes, les produits énergétiques et pétroliers sont en légère hausse de 2 % et demeurent dans leur moyenne décennale qui se situe à 2,7 millions de tonnes.

Les produits du BTP deviennent la troisième filière du Port avec 1 144 530 tonnes, soit une évolution de + 23 % qui témoigne de la reprise générale de ce secteur d'activité.

Les vracs agricoles affichent un repli conjoncturel de 7 % conséquence de cours mondiaux élevés et d'une part de blé fourrager plus importante dans la récolte française 2020.

En hausse de 12 %, la filière des produits forestiers et papetiers s'inscrit durablement dans l'activité du Port. Sciages, placages, pâte à papier et pellets, toutes les catégories gagnent des volumes à l'exception des grumes, compte tenu d'une part grandissante de première transformation dans les pays d'origine.

+ 90 %, c'est l'évolution qui place la filière dite « Autres » en vedette pour l'année 2021. Composée des colis lourds, produits métalliques et conteneurs, elle est stimulée par le trafic lié aux énergies marines renouvelables pour la construction du parc éolien en mer de Saint-Nazaire. Pas moins de 38 escales ont eu lieu, 20 pour le navire *Svenja* venant décharger les monopieux et pièces de transition en stockage temporaire sur les terre-pleins, 18 pour l'*Innovation* qui les a rechargés pour les installer sur le site du champ éolien.

« Au terme d'une année à nouveau atypique, nous constatons que les fondamentaux du Port se maintiennent et que les pistes de développement se confirment, analyse Anthony Vélot. 2022 se présente sous de meilleurs auspices avec notamment la perspective de volumes céréaliers plus soutenus et une nouvelle offre de service pour les vracs agricoles avec la nouvelle ligne d'ensachage proposée par l'opérateur ATENA. »

À retenir

8 845 723 tonnes

Le volume de marchandises traitées sur le Port en 2021.

+ 90 %

La hausse de la filière « Autres » principalement liée aux énergies marines renouvelables.

857 235 tonnes

Le volume de marchandises portuaires transportées par train.



Une dynamique d'adaptation et d'investissement

Si l'effet direct de la crise Covid-19 est relativement faible sur le trafic portuaire, la reprise d'activité et les perturbations logistiques que cette crise a amenées au niveau mondial, en particulier dans le conteneur, ont engendré quelques périodes de congestion mi-2021 sur la place rochelaise. Dans ce contexte, elle a une nouvelle fois montré sa capacité d'adaptation et d'investissement en réagissant très rapidement.

Renfort en personnel de manutention, renouvellement (1,5 M€) et amélioration de la maintenance des équipements, meilleure gestion des escales, autant d'actions qui témoignent des initiatives prises en 2021 par AMLP, mais également par EVA



qui s'est doté d'une nouvelle grue (4 M€) pour le terminal de l'Anse Saint-Marc. Autres exemples, sur ce même terminal, les opérateurs ont aménagé les terre-pleins permettant l'accueil des fondations des éoliennes offshore. À proximité, ATENA a installé sa nouvelle ligne d'ensilage destinée aux fertilisants (5,8 M€) et le Groupe SICA Atlantique a engagé la rénovation du silo Bertrand 2 (1,2 M€). IEL a également poursuivi les actions de solarisation, en équipant le sas couvert du Bassin à Flot. De son côté, le Port a réalisé 8,9 millions d'euros

d'investissement, cofinancés à hauteur de 26 %. Parmi les principales actions : la finalisation des travaux d'amarrage et d'accostage sur le terminal de Chef de Baie, la poursuite de la modernisation des voies ferrées portuaires, la déconstruction des anciens sites de construction navale permettant l'accueil de nouvelles entreprises, la réhabilitation du hangar 12, du Poste P, du terre-plein H14, des façades et chenaux des hangars 19, 20 et 21... Et ce, tout en menant les études de dévoiement des pipelines sur le viaduc du Môle d'Escale, ainsi que les études environnementales et techniques des aménagements futurs du Port co-financées par l'Europe (Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe).



Un engagement sociétal collectif confirmé

Vaccination des marins en escale au centre de Mireuil



La crise sanitaire n'a également pas altéré l'implication sociétale marquée de la place portuaire rochelaise, que ce soit au travers de l'association MER, de l'Union Maritime ou du Port dont la dernière évaluation de son engagement RSE, réalisée à l'automne 2021, s'est traduite par l'atteinte du niveau « Exemplaire », fruit d'un travail initié il y a plus de dix ans qu'il convient de poursuivre.

Ce niveau de maturité, délivré par l'AFNOR, souligne l'engagement de nombre d'actions dans tous les domaines. A titre d'exemple, 2021 a vu le Port

intégrer la Coopérative Carbone comme contributeur pour œuvrer à la transition écologique du territoire dans le cadre du programme La Rochelle Territoire Zéro Carbone. Le Port s'est également impliqué aux côtés de l'Union Maritime, du Propeller Club et de Marin'Escale à travers plusieurs opérations destinées aux navigants en cette période de pandémie : livraison de petits-déjeuners pour les marins à bord des navires en escale avec « Breakfast on board » au printemps, même type d'action pour les cadeaux de Noël avec « Christmas on board » ou encore accompagnement sanitaire des marins jusqu'au centre de vaccination Covid-19 de Mireuil.

PERSPECTIVES 2022

Consolider les acquis et poursuivre la mise en œuvre du projet stratégique

Les actions engagées vont se poursuivre en matière d'amélioration de la performance de la manutention, en particulier avec l'acquisition d'une nouvelle grue par AMLP. Outre le maintien de nouvelles filières intervenues en 2021, notamment les fondations des éoliennes offshore, 2022 verra le début de nouvelles constructions sur le Port.

Les investissements du Port se poursuivront à un niveau similaire (environ 9 M€), avec notamment l'aménagement de l'accès au Môle d'Escale et à La Repentie (démantèlement partiel du viaduc, dévoiement des pipelines, aménagement de la digue de l'Anse Saint-Marc). Ou encore, la construction de deux hangars, la rénovation du quai de la jetée sud au terminal de Chef de Baie ainsi que des bâtiments existants. Et bien sûr, poursuite de la transition écologique avec les projets d'autoconsommation collective, de déploiement de bornes électriques ou de

production et d'utilisation d'hydrogène sur la place portuaire. Côté entreprises, le paysage portuaire va également évoluer avec l'implantation d'une unité de transit Hoffmann Green Cement Technologies (voir article par ailleurs) et le début de la construction du nouveau site OCEA.

À mi-parcours de la mise en œuvre du projet stratégique du Port, 2022 verra ainsi se concrétiser de nombreuses actions dans les trois orientations prioritaires que sont l'amélioration de la performance logistique, la recherche de la neutralité carbone et le développement de l'innovation.



Un nouvel acteur sur le Port

Le groupe vendéen Hoffmann Green Cement Technologies va prochainement implanter son unité de transit sur le Port pour alimenter ses sites de production de ciment décarboné.



Vue du projet Hoffmann Green Cement Technologies

« Présenté début janvier aux associations de riverains, le projet prend en compte les prescriptions du schéma de mise en valeur des paysages portuaires. Il a été élaboré en concertation avec la place portuaire, note Anthony Vélot, directeur Marketing et Patrimoine au Port, avant de faire l'objet d'un dépôt de permis de construire. » Cette unité de transit va se déployer au sud de la base sous-marine sur un terre-plein attenant de 5 000 m². La première phase du projet, d'un coût avoisinant les 10 millions d'euros, porte sur la construction de deux silos de 30 mètres de haut. Une seconde phase prévoit la construction de deux autres silos.

« Hoffmann Green Cement Technologies a choisi le Port de La Rochelle en raison de ses qualités nautiques et d'infrastructures. Elles lui apportent les conditions optimales pour recevoir par voie maritime les produits industriels nécessaires à son process de ciment décarboné, boues d'argile, cendres volantes issues de la biomasse et principalement laitier de hauts fourneaux. Ces produits représentent un certain volume puisqu'à terme l'opérateur table sur un prévisionnel de trafic annuel de 100 000 tonnes. Autre atout qui a joué en faveur du Port, sa proximité avec les deux unités de production de l'opérateur, H1 et H2, situées à Bournezeau en Vendée ». Très proche du bord à quai, l'unité de traitement

sera reliée aux navires en escale par pipeline, une technique adaptée aux produits à décharger, fluides et fins, garante du zéro poussière et du zéro odeur. Cette absence de nuisances se trouve en cohérence avec les qualités environnementales du ciment décarboné produit en Vendée par Hoffmann Green Cement Technologies : co-produit de la sidérurgie issu des hauts fourneaux, le laitier est cinq fois moins émetteur de CO₂. Une donnée importante lorsque l'on sait que le ciment est responsable de 7 % des émissions mondiales de CO₂.*

*Source : Association mondiale du ciment et du béton - France 24

Une priorité pour le Port

Sujet d'importance dans l'enceinte du Port souligné par l'observation terrain et lors de la dernière enquête clients, la sécurité routière fait l'objet de réflexions et d'actions d'amélioration de la part de l'autorité portuaire.

Fin 2020, le service Voiries et Réseaux a été créé pour mettre en place un programme d'actions visant à optimiser et sécuriser la voirie portuaire. « Nous avons engagé plusieurs études de sécurité routière au niveau de points sensibles identifiés par la communauté portuaire. Ces études se mènent en concertation avec les exploitants concernés », précise Brice Dieu, le responsable Voiries. Des aménagements vont être lancés dès cette année. Parmi les priorités recensées : le carrefour de la desserte de l'écluse et de l'entreprise REEL, l'accès aux opérateurs sabliers et la desserte du secteur de Chef de Baie.

« Sur la voie publique, nous avons procédé en fin d'année dernière à un comptage routier des véhicules, note Brice Dieu, pour mieux définir et dimensionner les caractéristiques des voies. Nos axes de travail en faveur de la sécurité routière sur le Port intègrent également le développement de la signalétique, de l'éclairage public et de la mobilité douce », poursuit le responsable Voiries.



Brice Dieu, responsable Voiries (à gauche) et Pascal Soulet, contrôleur de Travaux, sur le chantier de reconfiguration de la rue Henriette Michel



Marais poitevin : un programme de replantation

Réduire son empreinte carbone et contribuer à la séquestration



L'atteinte de la neutralité carbone à l'horizon 2040, dans le cadre du projet collectif « La Rochelle Territoire Zéro Carbone », s'appuie sur des objectifs précis et suivis de réduction progressive des émissions de CO₂, mais également sur des objectifs de stockage naturel du CO₂.

Résolument engagé dans la limitation de son empreinte carbone, le Port mène nombre d'actions fortes pour réduire ses émissions parmi lesquelles la décarbonation de sa flotte de véhicules, l'utilisation des énergies renouvelables pour le chauffage de ses bâtiments et la création d'une boucle énergétique d'autoconsommation collective actuellement en phase d'étude.

Mais si la réduction des émissions de CO₂ constitue l'axe principal de la transition écologique du Port, le développement de la compensation, par la création de puits de carbone, est son pendant incontournable. Le Port contribue ainsi au financement de deux projets forestiers locaux permettant la séquestration de carbone, projets portés par la Coopérative Carbone.

Le premier projet correspond à une participation portant sur la séquestration de plus de 50 tonnes équivalent CO₂ pour le projet de la Forêt Bleue qui consiste à créer des micro-forêts urbaines sur l'agglomération de La Rochelle. Avec la Forêt Bleue, l'idée est de planter des arbres dans les espaces libres le permettant, au sein des communes de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle. L'ensemble de ces mini-forêts permettra de transformer le paysage du territoire, développer la biodiversité et séquestrer du carbone. Ce projet a été initié par des citoyens qui ont cartographié les espaces libres en périphérie des communes pouvant se prêter à des plantations d'arbres. Un premier terrain de 11 000 m² situé à Dompierre-sur-Mer et mis à disposition par la commune fait déjà partie de ces futurs poumons verts. Il vise à accueillir 1 200 arbres. L'objectif de la Forêt Bleue est d'inciter fortement à la plantation d'arbres sur l'ensemble de l'agglomération de La Rochelle, 10 400 arbres sur le territoire permettant de capter l'équivalent de 2 340 tonnes de CO₂ avec une contribution financière de 234 000 euros recherchée auprès de partenaires.

Le deuxième projet pour lequel le Port se mobilise concerne le Marais poitevin avec une participation portant là encore sur la séquestration de 50 tonnes équivalent CO₂. Caractéristiques du Marais poitevin, les frênes sont menacés de disparition progressive victimes de la chalarose. La démarche participative mise en place a permis d'élaborer un programme de plantations basé sur de nouvelles essences adaptées aux caractéristiques du marais qui constitueront les arbres têtards de demain. L'objectif global est de planter 18 000 arbres pour la séquestration de 4 050 tonnes équivalent CO₂ et une contribution recherchée de 121 500 euros afin de préserver cet espace façonné par l'homme, deuxième plus grande zone humide de France après la Camargue.

Au travers de ces actions, le Port initie ainsi concrètement la feuille de route qui lui permettra d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2040 : s'engager résolument dans la réduction mais aussi contribuer aux projets permettant la captation des émissions résiduelles sur le territoire.



Lancement du projet de création de micro-forêts urbaines sur l'agglomération de La Rochelle, La Forêt Bleue, samedi 20 novembre à Dompierre-sur-Mer

EXPOSITION À LA MAISON DU PORT « 24 heures au phare en 12 photos »

En 2020, Arnaud Lacroix a eu le privilège de participer à l'opération Gardien de Phare proposée par l'association des Amis du Phare du Bout du Monde et de passer 24 heures seul au milieu de l'eau avant de partager son expérience sous une forme artistique.

Artiste photographe amateur depuis cinq ans, Arnaud Lacroix apprécie tout particulièrement de mettre en valeur les paysages de notre région en s'attachant aux détails.

Il a retranscrit son expérience en 12 photos évoquant des moments vécus sur place, dans des conditions difficiles de froid, de brouillard et de pluie avant le retour du soleil avec une visite surprise de la SNSM au terme de sa garde.

Sa plus grande difficulté a été de travailler en l'absence de lumière due à l'épais brouillard. Cette difficulté l'a amené à proposer une exposition en quasi noir et blanc où n'apparaît de la couleur que dans les périodes d'éclaircie.

Maison du Port - 141 boulevard Émile Delmas à La Rochelle. Du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h30.



L'Escale Atlantique

Port Atlantique La Rochelle
141 boulevard Émile Delmas
CS 70394 - 17001 La Rochelle Cedex 1
Tél. 33 (0)5 46 00 53 60
communication@larochelle.port.fr
www.larochelle.port.fr



Directeur de la Publication : Michel Puyrazat.

Responsable de la Publication : Sarah Boursier.

Rédaction : Thierry Rambaud.

Crédits Photos : Thierry Rambaud, Imagine Créations, OCEA, Offmann Green Cement Technologies, Coopérative carbone.

ISSN 1252 - 7963

Mise en page : PEUPLADES.FR

Impression : Imprimerie IRO.



Trafic DECEMBRE 2021

TRAFFICS 2021	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAL	Evolution 2020/2021
Céréales / Oléagineux	216 529	197 839	220 857	307 504	180 885	143 605	480 856	406 901	353 537	252 798	296 651	183 854	3 241 815	-12,9%
Blé	93 817	175 399	90 910	139 184	52 486	63 740	309 707	341 793	155 180	144 632	168 371	147 173	1 882 392	
Orge	108 957	13 200	100 763	58 810	52 070	54 492	136 673	61 328	187 482	41 057	52 414	10 505	877 750	
Mais	8 505	9 033	28 755	109 510	66 590	25 098	34 386	3 780	10 875	60 453	75 866	26 176	459 026	
Oléagineux	0	207	429	0	9 440	275	90	0	0	0	0	0	10 441	
Autres céréales	5 250	0	0	0	299	0	0	0	0	6 656	0	0	12 205	
2020	205 913	481 619	500 886	529 521	337 117	316 138	449 155	143 605	184 313	151 848	233 116	189 985	3 723 215	
Blé	202 111	411 394	336 406	372 134	327 967	308 638	240 464	76 676	87 014	85 422	158 969	103 360	2 710 554	
Orge	3 802	53 278	158 780	143 362	200	4 400	203 041	53 059	74 199	40 772	64 332	64 332	817 265	
Mais	0	16 947	5 700	14 025	8 950	3 100	5 650	9 670	23 100	47 682	29 030	22 293	186 147	
Oléagineux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	704	645	0	1 349	
Autres céréales	0	0	0	0	0	0	0	4 200	0	0	3 700	0	7 900	
Produits pétroliers	288 880	194 649	149 759	327 707	101 314	242 809	267 211	306 956	114 891	236 435	386 090	205 603	2 822 304	+1,7%
Dérivés énergétiques	267 778	181 925	141 694	312 721	86 351	227 871	246 292	287 586	100 925	222 112	370 504	187 254	2 633 013	
Dérivés non énergétiques	21 102	12 724	8 065	14 986	14 963	14 938	20 919	19 370	13 966	14 323	15 586	18 349	189 290	
Produits Pétroliers Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Pétrole brut	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
2020	305 712	151 446	228 892	188 085	226 202	274 452	213 328	194 369	292 089	381 807	118 045	201 143	2 775 571	
Dérivés énergétiques	290 017	137 055	216 772	176 702	223 120	263 172	203 260	175 067	275 611	366 401	99 473	192 507	2 619 157	
Dérivés non énergétiques	15 695	14 391	12 120	11 384	3 082	11 280	10 068	19 302	16 478	15 406	18 572	8 636	156 414	
Produits Pétroliers Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Pétrole brut	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Produits forestiers & papetiers	61 105	18 040	61 512	27 780	60 074	45 164	13 800	72 636	75 121	56 021	24 313	56 293	571 860	+12,1%
Sciages	2 366	1 557	7 400	3 605	4 355	5 739	5 778	4 885	5 834	6 475	4 168	3 879	56 041	
Placages	2 386	824	1 711	5 807	2 673	4 237	0	2 074	2 166	3 140	3 155	1 829	30 005	
Pâtes à papier	54 809	14 820	51 374	16 540	52 468	31 022	8 022	65 476	53 904	43 025	10 464	50 075	451 999	
Grumes	1 544	839	1 027	1 828	578	4 165	0	200	127	3 381	2 305	510	16 506	
Divers bois dont pellets	0	0	0	0	0	0	0	0	13 089	0	4 221	0	17 310	
2020	55 644	39 919	45 537	53 248	30 144	47 913	44 489	36 629	41 467	33 987	62 163	18 968	510 109	
Sciages	2 816	5 064	2 085	4 173	2 858	5 181	1 920	5 181	7 539	1 653	4 540	3 489	47 023	
Placages	2 049	1 544	0	3 282	1 847	1 297	2 552	2 044	1 956	1 509	0	1 556	19 634	
Pâtes à papier	50 171	28 398	42 324	44 216	24 542	39 576	36 514	31 738	28 681	26 108	54 627	12 377	419 271	
Grumes	609	4 913	1 128	1 577	898	1 334	242	928	128	4 717	2 996	1 546	21 018	
Divers Bois	0	0	0	0	0	0	0	0	3 163	0	0	0	3 163	
Vracs Agricoles	71 956	63 789	68 112	81 382	40 230	33 979	114 290	65 827	39 489	73 320	51 189	73 022	776 584	-6,8%
Engrais manufacturés	49 696	62 863	60 149	45 684	7 152	26 107	97 904	26 622	36 529	64 093	48 273	70 872	595 942	
Alimentation animale	22 260	926	7 963	35 698	33 078	7 872	16 386	39 205	2 960	9 227	2 916	2 150	180 642	
2020	36 623	70 533	98 802	103 431	44 800	56 450	67 741	49 037	117 659	42 327	42 117	103 684	833 212	
Engrais manufacturés	20 276	64 982	82 663	68 856	35 557	54 874	20 660	34 781	112 178	28 125	29 161	50 894	603 006	
Alimentation animale	16 347	5 551	16 139	34 575	9 243	1 576	47 081	14 256	5 481	14 212	12 956	52 790	230 206	
Produits du BTP	63 016	73 641	138 721	153 604	106 423	118 852	96 117	63 073	67 656	86 738	67 338	109 351	1 144 530	+22,9%
Sables	34 979	55 306	76 774	57 941	51 851	76 808	52 430	46 125	50 166	51 251	51 925	57 746	663 302	
Autres produits industriels	28 037	18 335	61 947	95 663	54 572	42 044	43 687	16 948	17 490	35 487	15 413	51 605	481 228	
2020	74 681	82 147	72 182	12 534	77 588	117 022	82 253	82 199	76 599	73 296	102 814	78 151	931 467	
Sables	48 089	44 949	47 228	8 541	50 720	75 514	53 459	51 029	59 346	59 254	39 346	60 629	595 118	
Autres produits industriels	26 592	37 198	24 954	3 993	26 868	41 508	28 794	31 170	20 239	33 950	43 560	17 522	336 349	
Autres	10 367	32 763	24 673	31 180	22 030	22 222	28 901	19 033	25 505	32 297	16 035	23 624	288 631	+90,6%
Produits métalliques	1 003	20 075	14 732	21 337	16 225	15 750	18 879	16 325	21 169	22 944	9 529	17 096	195 062	
Colis lourds	2 163	5 470	6 434	2 747	2 854	2 966	1 933	975	1 657	4 838	3 018	1 978	37 033	
Conteneurs	4 221	7 049	3 493	6 916	2 952	2 879	8 020	1 733	2 680	5 348	3 488	4 527	53 306	
Divers	2 980	169	14	181	0	627	69	0	0	-833	0	22	3 230	
2020	4 835	13 894	13 917	10 765	18 369	3 568	18 492	16 230	17 007	6 936	9 551	17 877	151 442	
Produits métalliques	430	8 889	3 183	5 191	12 716	2 440	4 586	9 679	4 870	1 089	1 981	6 239	61 292	
Colis lourds	1 647	2 871	4 190	124	1 251	939	6 284	86	3 736	1 690	2 892	4 345	30 056	
Conteneurs pleins	2 429	2 016	6 217	5 450	2 134	88	7 590	6 465	7 712	3 554	4 557	7 036	55 247	
Divers	329	117	328	0	2 269	101	31	0	690	603	122	258	4 848	
Total	711 853	580 722	663 634	929 158	510 956	606 632	1 001 175	934 426	676 199	737 609	841 616	651 746	8 845 723	-0,9%
2020	683 408	839 556	960 217	897 584	734 220	815 544	875 456	522 069	729 135	690 211	567 806	609 808	8 925 015	-79 292
Variation mensuelle	+4,2%	-30,8%	-30,9%	+3,5%	-30,4%	-25,6%	+14,4%	+79,0%	-7,3%	+6,9%	+48,2%	+6,9%	-0,9%	
Nombre d'escales totales (Hors escales techniques des sables)	75	76	87	85	75	74	99	83	68	88	78	74	962	+1,6%
2020	64	85	90	78	73	74	85	66	85	86	86	75	947	
Nombre d'EVP (Pleins et vides confondus)	424	1 340	671	761	339	630	912	308	288	584	467	354	7 078	-15,6%
2020	390	167	1 030	623	271	6	1 411	799	1 362	603	835	885	8 382	
IMPORT	482 029	370 998	428 412	612 142	319 904	444 571	508 305	514 048	309 762	470 240	533 051	455 599	5 449 060	+10,9%
Soit en % / trafic total	68%	64%	65%	66%	63%	73%	51%	55%	46%	64%	63%	70%	62%	
2020	442 237	347 172	451 335	362 231	392 778	462 560	417 073	376 339	461 790	486 340	327 536	387 611	4 915 003	+534 057
Soit en % / trafic total	65%	41%	47%	40%	53%	57%	48%	72%	63					